



Communiqué de presse

70/23

Montreuil, le 21 juillet 2023

Un remaniement pour une politique libérale de santé et de la solidarité

Le nouveau ministre de la Santé et de la Prévention, Aurélien Rousseau, est inconnu du grand public, mais connu dans le secteur de la santé ; il a notamment sévi plusieurs années à la direction de l'ARS d'Ile-de-France où il a privilégié le secteur privé lucratif. Il fait partie d'une famille très proche du pouvoir en place, son beau-père est député LREM du Gers et son beau-frère a été candidat à la députation dans les Hauts-de-Seine pour le parti d'Emmanuel Macron. Sa compagne, Marguerite Cazeneuve, après être passée chez McKinsey et à l'Elysée en tant que conseillère du président, est directrice générale adjointe de l'Assurance Maladie. On peut déjà se poser légitimement la question du conflit d'intérêt...

La nouvelle ministre de la Solidarité, Aurore Bergé, est transfuge de LR, députée macroniste des Yvelines bien connue pour ses attaques envers le Service Public, et en particulier celui de l'énergie.

La manie de ce gouvernement c'est l'entre-soi. Ce remaniement en fait une nouvelle démonstration et indique une orientation vers un durcissement de la politique gouvernementale. Cela n'augure rien de bon pour notre système de Santé et d'Action Sociale et pour le prochain PLFSS.

Le président de la République réaffirme, par son intervention ce matin en début du conseil des ministres, que les bases posées vont se poursuivre. Le Service d'Accès aux Soins sera généralisé d'ici la fin de l'année et les urgences désengorgées seulement d'ici la fin de l'année prochaine, ce qui veut dire un tri et une surmortalité des patient.e.s, majoritairement pour les personnes les plus fragilisées.

Tout est dit : la casse du système de santé continue !

La fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale est mobilisée avec les salarié.e.s pour améliorer leurs conditions de travail et la qualité de prise en charge de la population. Elle multipliera les luttes pour obtenir des moyens qui répondent aux besoins des personnels et de la population, et pour défendre un grand service public de la santé et de l'action sociale financé à 100% par la Sécurité Sociale.